

... je souligne que les négociateurs utilisent un modèle hypothétique où dans tous les secteurs, sauf dans certains secteurs particuliers, les tarifs douaniers sont complètement abolis.

Les tarifs sur les automobiles et les pièces entrant au Canada provenant des États-Unis sont-ils inclus dans ce modèle hypothétique? Va-t-elle nous donner cette précision, même de façon soi-disant hypothétique? Si c'est le cas, le fait est que les tarifs sur les automobiles sont à négocier et que les modifications apportées auront pour effet d'annuler l'Accord sur l'automobile et de nuire aux emplois en jeu.

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai déjà précisé à la Chambre que l'Accord sur l'automobile n'a pas été discuté à la table des négociations. Un groupe de travail sur les questions automobiles s'est rencontré à deux reprises en novembre. L'opposition tente de soulever de fausses craintes sans tenir compte...

M. Axworthy: Soyez sérieuse.

Mlle Carney: ... du fait que nous n'entendons pas modifier l'Accord sur l'automobile. Nous avons l'intention de ne prendre que les mesures qui profiteront aux Canadiens et au secteur automobile.

C'est l'attitude de nos vis-à-vis qui ne cessent de revenir sur l'Accord sur l'automobile et de vouloir le remettre sur la table des négociations, le rouvrir et le renégocier qui va intéresser les Américains lesquels souhaiteraient bâtir leur industrie automobile aux dépens de la nôtre en Ontario et au Québec.

* * *

[Français]

LA RÉFORME FISCALE

L'IMPACT SUR LES CANADIENS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui sera intéressé comme moi de savoir que le parti libéral a découvert maintenant le fait que le système fiscal mis en place par les libéraux a rendu les riches plus riches et les pauvres plus pauvres, et que les conservateurs continuent dans la même tradition.

Ma question est la suivante: Si le ministre dit que la plupart des Canadiens vont être mieux traités après sa réforme fiscale qu'avant, peut-il aussi confirmer qu'après la réforme fiscale et qu'après les augmentations de taxes mises en place par ce gouvernement depuis 1984, 88 p. 100 des familles canadiennes vont payer plus en taxes que moins et que le seul groupe qui va payer moins, ce sont les mieux nantis qui ont un revenu excédant 100 000 \$ par année?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je me demande où le député prend ses statistiques. Le pourcentage d'impôt payable par ceux qui gagnent plus de 55 000 \$ augmentera par suite de la réforme fiscale. La part du fardeau de l'impôt sur le revenu des particuliers supportée par ceux qui gagnent moins de 27 500 \$ diminuera. Je rappelle

Questions orales

au député que 6,3 p. 100 des contribuables gagnent plus de 50 000 \$. Leur part du fardeau fiscal s'élèvera à 36,2 p. 100 par suite de la réforme fiscale. Nous avons essayé de trouver l'équilibre. Cet équilibre a pour effet de faire payer une plus grande part du fardeau aux Canadiens fortunés et je pensais que le député, étant donné le parti auquel il appartient, nous appuierait sur ce point.

• (1440)

LES RÉPERCUSSIONS ÉVENTUELLES DES PROPOSITIONS RELATIVES À LA TAXE DE VENTE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, les Canadiens attendaient de l'honnêteté de la part du ministre des Finances. C'est pourquoi ils ne comprennent pas ses déclarations quand ils voient que trois familles sur quatre gagnant plus de 100 000 \$ bénéficieront d'une réduction d'impôt de 4 000 \$ et que la réduction accordée à ces familles riches sera 30 fois plus élevée que le montant épargné par les familles gagnant moins de 15 000 \$ par année.

Il se demandent de quelle sorte de justice il s'agit et pourquoi le ministre n'est pas prêt à être honnête et à leur dire ce qu'ils paieront en taxe de vente sur des articles comme les aliments en 1989 après avoir obtenu une certaine réduction fiscale en 1988?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député demande quelles seront les répercussions de la deuxième étape. Je ne les connais pas encore parce que nous voulons consulter les provinces, les groupes de politique sociale, les milieux d'affaires et les industries qui seront touchées afin de mieux comprendre les répercussions que la réforme fiscale proposée aura sur eux.

Nous avons tenu des consultations détaillées lors de la préparation de la première étape et lors de l'élaboration d'une proposition que ce processus de consultation a permis d'améliorer, selon les Canadiens. Nous en ferons autant au seuil de la deuxième étape et nous nous assurerons que les Canadiens auront toutes les chances d'exprimer leurs opinions. Le président du comité des finances dit que son comité tiendra des audiences publiques complètes sur la réforme de la taxe de vente.

Je pense que les députés devraient réaliser que nous entreprenons ce processus de bonne foi afin d'entendre les opinions de tous les Canadiens avant de prendre une décision.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

M. le Président: J'attire l'attention des députés sur la présence à la tribune de M. Miroslav Toman, ministre de l'Agriculture de la Tchécoslovaquie.

Des voix: Bravo!